

Frais et Honoraires

ACHATS / VENTES

IMMEUBLES, TERRAINS, FONDS DE COMMERCE, DROIT AU BAIL :

(En % du prix net vendeur)

De 0 à 100 000€ : 8 000€

De 100 001€ à 150 000€ : 8% TTC avec un minimum de 8 000€

De 150.001€ à 250 000€ : 7% TTC

De 250 001€ à 350 000€ : 6% TTC

Plus de 350.001€ : 5% TTC

Ces frais et honoraires seront payables soit par le vendeur, soit par l'acquéreur selon le type de mandat (vente ou recherche)

ESTIMATIONS

Prix Forfaitaire : 150€ par bien

L'estimation est offerte si vous nous confiez votre bien à la vente.

LOCATIONS

BAIL D'HABITATION vide ou meublé : Un mois de loyer hors charges

Ces frais sont partagés par moitié entre le bailleur et le locataire dans le cadre de la loi du 6 juillet 1989.

BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL : 20% du loyer annuel HT

**« L'agence ne perçoit ni fonds, ni effets ni valeurs en transactions, absence de garantie financière »
Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion d'un contrat.**